



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E60342

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2025

ÉDITÉ LE 08/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/1990

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE METROPOLE 380318915

Siret : 380 318 915 00069

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 33 288

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010573740404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010573740404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : AQUASTOP

23 RUE PAUL LANGEVIN
ZI DU HELLU
59260 LEZENNES

Téléphone : 03 20 60 59 01

Portable : 06 83 52 71 45

Site Internet :

E-mail : contact@aqua-stop.fr

Responsabilité légale :

LAVAYSSIERE ALEXANDRA NON COMMUNIQUE / HAREL PASCAL DIRECTEUR
GÉNÉRAL / CSCML CHRISTOPHE PICARD PRÉSIDENT

Fax : 03 20 60 59 02

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	31/08/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/08/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	31/08/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	31/08/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.